

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juin 2015 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h00)  
MM Marcel Langlois, conseiller (19h00)  
Ghislain Gagnon, conseiller (19h00)  
Gaston Simoneau, conseiller (19h00)  
Guillaume Hinse, conseiller (19h00)  
Gervais Ouellette, conseiller (19h00)  
Suzanne Forestier, conseillère (19h00)

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

### Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «**Texte de Mme Monica Morales gagnante du concours de création littéraire jeunesse *Plume***

#### **Sans sens**

Je me demande on en est où  
À vouloir se décomposer  
À manger d'la terre  
La bouche pleine de rage  
À mastiquer nos émotions  
De peur de faire fuir l'approbation  
De ces créatures qui nous détruisent le cœur  
En font de la poussière d'étoiles  
Mais tu cours  
T'es pas fatigué  
Vous en avez pas assez  
De se courir des vies  
À longueur de nuits  
Tu sucés ton pouce jusqu'au sang  
Parce que c'est ça  
Que c'est une partie de toi  
Que tu voudrais effacer  
Terrasser sur un balcon du dix-huitième étage  
D'une tablette de métal minuscule  
Tu comprends tellement  
Absolument rien.»

**2015-06-204**

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en enlevant le sujet «Boyaux pour feu de forêt : 1 458\$».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### Remise des attestations municipales pour les membres du comité 12-18

C'est avec fierté que le maire, Réal Fortin procède à la remise d'attestations municipales aux membres suivants du Comité 12-18 de Tingwick :

Mathilde Lemay  
Élyse Laroche-Morin  
Brittany Pellerin  
Eldrick Beaumont  
Jean-François Ménard (absent)  
Sarah Pellerin (absent)

Ces attestations ont été remises afin de souligner l'engagement, la contribution et

la participation de ces jeunes envers notre communauté.

## **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2015**

Rien à signaler.

### **2015-06-205**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2015**

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **2015-06-206**

#### **ADOPTION DES COMPTES**

Aréo-Feu	Lampe stroboscopique	135.43 \$
ADMQ	Formations: «Environnement et responsabilités municipales: êtes-vous à jour?» et «Les attestations de conformité: cadres juridique et contenu»	487.49 \$
Air Liquide	Accessoires pour soudure	305.98 \$
A. Lapierre Gestion documentaire	Classement et ouverture de dossiers pour 2015 et formation de personnel	1 321.73 \$
Banque Nationale	Frais d'hébergement formation opérateur traitement des eaux usées et achat de livres bibliothèque	1 473.89 \$
Baril portes de garage	Réparation portes du garage municipal	1 232.70 \$
Batteries D.M	Achat de batteries lumières d'urgence service incendie	68.88 \$
Bell mobilité	Frais de cellulaires mois de mai 2015	105.83 \$
Biolab	Analyse d'eau potable et usées	201.44 \$
Buropro Citation	Achat papeterie administration, bibliothèque, service de garde, voirie, service de sécurité incendie et crédit	254.74 \$
Caza Marceau Souci Boudreau, avocats	Dossier normes du travail, démolition d'un bâtiment, forfait annuel, opinion juridique rôle et responsabilité des élus	1 817.17 \$
Gouttières Champoux	Gouttières salle paroissiale	534.63 \$
Chantale Ramsay	Frais de transport à Drummondville (formation environnement) et frais de transport à Victoriaville (challenge des Appalaches)	71.12 \$
Comité 12-18	Participation journée verte (compost)	170.00 \$
Commission scolaire des Trois-Lacs	Formation opérateur en traitement des eaux usées	3 700.00 \$

Coopérative agricole du Pré-Vert (BMR)	Achats divers	524.75 \$
Coopérative agricole du Pré-Vert (BMR)	Achat de diesel	1 692.06 \$
Dépanneur de la Place	Achat café, lait, sucre et bouteilles d'eau	53.73 \$
Électro-Alarme 2000	Réparation télé-avertisseurs service incendie	46.00 \$
Entreprise MO	Matériel pour CPE, creusage de fossés, location pelle feu rang Bolduc et gravier route du 5e au 6e rang	2 518.42 \$
Monsieur Éric Ouellette	Frais de repas et de transport (formation)	352.58 \$
Extincteur Victo	Recharge de bombonnes	207.82 \$
Équipement ProVicto	Évaluation des bris génératrice service incendie	14.49 \$
Fédération québécoise des municipalités	Frais de transport Dicom	183.93 \$
Fortin Sécurité Médic	Renouvellement des trousseaux de premiers soins édifices municipaux	579.69 \$
Garage G. Allison	Essence camion #7 et #8	355.58 \$
Gaudreau Environnement	Achat de bac supplémentaire pour le CPE et vidanges de fosses septiques	5 353.84 \$
Geneviève Brizard	Achats divers pour le service de garde	145.12 \$
Hydro-Québec	Électricité bureaux administratifs, caserne et garage	2 870.18 \$
Hydro-Québec	Électricité CPE	5 265.04 \$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rue	817.86 \$
Jean-Denis Hinse	Travaux OTJ, bureau municipal et au CPE achat balayeuse OTJ	772.90 \$
J. E. Marchand	Réparation camions de déneigement	183.96 \$
J. Marc Laroche	Ajout panneau salle paroissiale, réparation chauffage caserne de pompier, branchement électricité coin Ste-Marie/St-Joseph, réparation lumières Sentier Les Pieds d'Or et débrancher panneau OTJ	1 288.30 \$
Linda Ouellette	Rassembleur mai et juin 2015	800.00 \$
Location d'outils Victo	Location compresseur problème aérateur station d'épuration	81.46 \$
Machineries Serge Lemay	Achat maille porte du garage municipal	2.69 \$
Marc Ouellette	Frais de cellulaire mois de mai 2015	30.00 \$
Martin Lévesque	Uniforme de pompier pour Sylvain Turcotte	332.28 \$
Michel Provencher	Achats pour entretien du terrain de tennis au Trois-Lacs	94.21 \$

Ministère de la sécurité publique	Frais de service de la Sûreté du Québec (1er versement)	69 313.00 \$
Municipalité de Saint-Rémi de Tingwick	Achat d'équipements pour la patinoire	104.42 \$
Parc Marie-Victorin	Achat de 2 billet pour le souper homard	250.00 \$
Paul-André Baril	Frais de cellulaire mois de mai 2015	30.00 \$
Petite caisse	Courriers recommandés	34.50 \$
Pièces d'auto Allison	Réparation camion incendie et achat de filtre et d'huile	92.80 \$
Planage d'asphalte expert	Balayage de rues	1 454.43 \$
Plomberie Denis Carignan	Problème d'aérateur station d'épuration	399.54 \$
Pompe et traitement d'eau Bois-Francs	Réparation puits	179.43 \$
Poste Canada	Achat de timbres, Rassembleur d'avril et de mai, circulaire offre entretien des parcs municipaux et circulaire offre d'emploi camp de jour	348.80 \$
Pro du CB	Achat Duplexer pour les communications du service incendie	1 467.08 \$
Réal Fortin	Frais de cellulaire mois de mai 2015 et frais de transport pour réunions supplémentaires de mars avril et mai 2015	204.60 \$
Renaud Bray	Achats de livres pour la bibliothèque	161.39 \$
Robitaille équipement	Achat de couteau pour la gratte	607.07 \$
SEAO	Soumission tracteur et pépinière	5.61 \$
Services exp	Honoraires inspecteur en bâtiment mois d' avril 2015	4 338.59 \$
Services Hébert Ramonage	Ramonage de cheminées 2015	12 782.73 \$
SG Construction	Extra au contrat du CPE	1 862.25 \$
SIDEVIC	Rivets pour la patinoire	73.34 \$
Signé Garneau	Fleurs funéraires de Madame Fernande Nault	81.63 \$
SIUCQ	Frais de repas incendie rang Bolduc à St-Rémi-de-Tingwick	72.97 \$
Société de développement durable Gesterra	Site d'enfouissement pour le mois d'avril et collecte pour le mois de mai 2015	14 071.55 \$
Sogetel	Lignes téléphoniques mai et juin 2015	754.59 \$
SOS Technologies	Coût transport support mural défibrillateur	74.06 \$
SPAA	Entente 2015 (1er versement)	2 814.21 \$
Suspension Victo	Réparation camion pompe	463.40 \$

Suzanne Forestier	Frais de transport réunion supplémentaires mai 2015	19.20 \$
Sylvain Turcotte	Frais de transport formation pompier	134.40 \$
Télébec	Ligne téléphonique mai et juin 2015	114.78 \$
Ville d'Asbestos	Entente intermunicipale de loisirs (remboursement d'inscriptions) et crédit	415.06 \$
Xérox	Frais de photocopies	433.60 \$
Xérox	Frais de photocopies photocopieur des citoyens	161.40 \$
Salaires	Salaires semaines du 26 avril au 1er juin 2015	47 821.64 \$
<b>Total:</b>		<b>197 454.56 \$</b>

Sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de cent quatre-vingt-dix-sept quatre cent cinquante-quatre dollars et cinquante six sous 197 454.56\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UNE DOSSIER**

### **Le conseiller Marcel Langlois**

- ☞ Rien à signaler.

### **Le conseiller Ghislain Gagnon**

- ☞ Compte-rendu de la journée de l'arbre et du marché aux puces.
- ☞ Compte-rendu du CA de COPERNIC.
- ☞ Invitation à participer à la Fête de la St-Jean Baptiste.
- ☞ Compte-rendu souper spaghetti au profit de la fondation Louise Charette.

### **Le conseiller Gaston Simoneau**

- ☞ Rien à signaler.

### **Le maire Réal Fortin**

- ☞ Passage de la Classique des Appalaches les 19 et 20 septembre 2015.
- ☞ Présentement la MRC d'Arthabaska a embauché la firme Grand Thornton pour la réalisation de son schéma de couverture de risque. La deuxième phase du contrat consistera à une étude sur l'optimisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.
- ☞ Il y a aura une conférence de presse le 12 juin prochain concernant l'orientation de la MRC d'Arthabaska sur l'avenir du CLD.

### **Le conseiller Guillaume Hinse**

- ☞ Rien à signaler.

### **Le conseiller Gervais Ouellette**

- ☞ Le nouveau tracteur et la nouvelle excavatrice sont maintenant arrivés.

### **La conseillère Suzanne Forestier**

- ☞ Rien à signaler.

## **RESPONSABLE DES EAUX**

**Éric Ouellette, responsable des eaux : vacances du 3 au 7 août inclusivement  
La résolution numéro 2015-06-207**

Il est proposé par le conseiller, Guillaume Hinse, appuyé par le conseiller, Marcel Langlois et résolu d'autoriser le responsable des eaux, Éric Ouellette à s'absenter du 3 au 7 août inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-208                    Embauche d'un ingénieur : étude de faisabilité : valorisation agricole**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a présentement un projet de valorisation agricole pour des boues de fosses septiques;

Considérant qu'il y aurait lieu d'effectuer une étude de faisabilité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche la firme Biogénie pour ladite étude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-209                    Présentation cotations toit Station de pompage**

Toitures Everest : 12 150\$ (plus les taxes applicables)

MJRO : 12 150\$ (plus les taxes applicables)

Couverture et Isolation Resiflex inc. : 11 000\$ (plus les taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'accepter la cotation de Couverture et Isolation Resiflex inc. pour la réparation du toit de la station de pompage au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-210                    Présentation cotations façade, portes et fenêtres Station de pompage**

MJRO : 6 525\$ (plus les taxes applicables)

BF Construction : 5 880\$ (plus les taxes applicables)

Rénovation Y. Ouellette : 3 913.89\$ (plus les taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'accepter la cotation de Rénovation Y. Ouellette pour la réparation de la façade, des portes et fenêtres de la station de pompage au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2015-06-211                    Plan de développement nouvelle zone commerciale et industrielle : embauche d'un urbaniste**

Considérant que la MRC d'Arthabaska s'apprête à approuver le règlement qui permettra à la Municipalité de Tingwick de développer sa nouvelle zone commerciale et industrielle;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire obtenir un plan de développement pour cette zone;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la municipalité demande des prix à au moins deux urbanistes pour procéder à la rédaction de ce plan de développement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Description technique zone commerciale et industrielle : embauche d'un arpenteur**

**La résolution numéro 212**

Considérant qu'une description technique de la nouvelle zone commerciale et industrielle doit être faite;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu qu'un prix soit demandé pour la rédaction d'une description technique à au moins deux arpenteurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-213**

**Dérogation mineure : M. Ghislain Gagnon**

**Le conseiller, Ghislain Gagnon se retire de la table des délibérations et déclare qu'il a un intérêt dans le présent sujet.**

Considérant que le lot visé est le 398 partie du Canton de Tingwick, situé dans la zone A-7;

Considérant que le demandeur désire :

1. Construire un 5<sup>e</sup> bâtiment accessoire sur sa propriété et que ce bâtiment aurait une superficie de 148,6 m<sup>2</sup>.
2. Localiser ce 5<sup>e</sup> bâtiment à une distance de 1,5 m de la limite arrière de la propriété et de 1,5 m du bâtiment principal.

Considérant que le *Règlement de zonage #2010-311* indique :

1. À l'article 7.11, que pour un usage commercial, il est permis un seul bâtiment accessoire sur la propriété et;
2. À l'article 7.8, qu'un bâtiment accessoire doit être distant (murs) d'au moins 3 m de tout autre bâtiment et que lorsque le bâtiment accessoire a une superficie de 75 m<sup>2</sup> et plus, ce dernier doit respecter les marges d'un bâtiment principal de la zone où il est situé.
3. À l'article 5.6, que les marges d'un bâtiment principal localisé dans la zone A-7 sont les suivantes :
  - a. marge avant : 15 m
  - b. marge arrière : 15 m
  - c. marge latéral : 5m

Considérant que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

Le bâtiment accessoire projeté :

1. aurait une architecture qui s'harmonise bien avec le milieu agricole environnant;
2. serait adjacent à un champ en culture;
3. ne causerait aucun préjudice au voisinage;
4. n'occasionnerait pas de problème de sécurité puisque localisé à bonne distance de la rivière Desrosiers;
5. serait localisé à bonne distance du puits et des installations septiques;
6. favoriserait la conservation d'arbres matures;
7. permettrait la démolition d'un bâtiment accessoire ayant subi de nombreux travaux d'agrandissement et de modification au fil du temps, mais que ce dernier ne répond plus aux attentes du propriétaire.

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que le conseil accepte la présente dérogation pour les motifs évoqués par les membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à la majorité des conseillers.

**Le conseiller, Ghislain Gagnon revient à la table des délibérations.**

**Dérogation mineure : M. Mario Hinse  
La résolution numéro 2015-06-214**

Considérant que le lot visé est le 490 partie du Canton de Tingwick, situé dans la zone M-3;

Considérant que le demandeur désire :

1. Démolir entièrement un bâtiment accessoire isolé, soit un garage isolé;
2. Construire un nouveau bâtiment accessoire, soit un garage isolé, alors qu'il y a déjà deux remises sur sa propriété;

Considérant que le *Règlement de zonage #2010-311* indique :

- À l'article 7.11, que les seuls bâtiments accessoires autorisés pour un usage résidentiel sont : 1 garage rattaché, **1 garage isolé**, 1 abri d'auto, 2 abris d'autos saisonniers, 1 serre privée et **2 remises (il est permis 2 remises dans le cas où il n'y a pas de garage isolé sur le terrain).**

Considérant que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ la démolition complète du bâtiment accessoire existant, soit un garage isolé, supprime tout droit acquis à la présence d'un garage isolé sur la propriété;
- ✓ la construction d'un nouveau bâtiment accessoire, soit un garage isolé, serait sensiblement au même emplacement que le garage isolé qui serait entièrement démoli, à la différence que le nouveau garage isolé respecterait toutes les normes relatives aux bâtiments accessoires présentement en vigueur;
- ✓ la construction d'un nouveau garage isolé ne change pas le nombre de bâtiment accessoire actuellement présent sur la propriété;
- ✓ la construction d'un nouveau garage isolé permettrait au propriétaire d'avoir un bâtiment accessoire qui respecterait d'avantage ses besoins, comparativement à l'option de seulement réparer le garage actuel;
- ✓ l'implantation du garage isolé projeté permettrait au propriétaire de mieux utiliser l'espace sur sa propriété, en plus de le rendre moins visible de la rue avec son nouvel emplacement;
- ✓ l'acceptation de la demande n'occasionne aucun préjudice au voisinage, principale dû au fait qu'il y a déjà un garage isolé sur la propriété, quasiment au même emplacement que le garage isolé projeté;
- ✓ le refus de cette demande occasionnerait un préjudice au requérant, notamment par le fait que suite à la démolition du garage isolé existant, il ne serait plus permis de construire un nouveau bâtiment servant au remisage et à l'entreposage d'équipements reliés à l'usage résidentiel, sauf s'il démolissait une des deux remises existantes, ce qui n'est pas envisageable puisqu'elles sont actuellement utilisées.

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que le conseil accepte la présente dérogation pour les motifs évoqués par les membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à la majorité des conseillers.

**2015-06-215**

**Demande au Ministère des Transports : visite au 549 et 555, rang 4 :  
décrochement de la rive**

Considérant que M. Thomas Fournier, ingénieur pour le Ministère des Transports a déposé un avis technique final en réponse à une demande d'expertise envoyée par le centre des opérations gouvernementales (COG) le 7 mai 2015, concernant des glissements de terrain survenus à proximité des 549 et 555, 4<sup>e</sup> rang;

Considérant que le Ministère des Transports avait fait une visite en 2010;



Considérant que la demande de la Municipalité de Tingwick consistait à évaluer si la situation présente des signes de danger imminent de mouvement de terrain pour l'une ou l'autre des résidences et le cas échéant, à recommander les mesures à prendre afin d'assurer la sécurité des lieux à court terme;

Considérant que leur avis est basé sur leurs observations de terrain de 2010, sur les photographies prises le 1<sup>er</sup> mai dernier par la direction régionale de la Sécurité Publique, ainsi que sur leurs données d'archives dans le secteur;

Considérant qu'aucune étude géotechnique ni aucun calcul de stabilité n'ont été réalisés dans le cadre de leur intervention;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande une visite des lieux par les ingénieurs du Ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **INSPECTEUR MUNICIPAL**

**2015-06-216**

#### **Embauche d'un ingénieur pour la réfection de la rue du Bord de l'eau section suivant les numéros civiques se situant entre le 2 et le 140**

Considérant que des travaux de réfection doivent être effectués sur la rue du Bord de l'eau section se situant entre le 2 et le 140, rue du Bord de l'eau;

Considérant qu'une grande partie de cette section est située dans une zone inondable 0-20 ans;

Considérant que dans cette zone un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques est nécessaire pour la réalisation de ces travaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande des prix à au moins deux ingénieurs pour la rédaction du certificat d'autorisation nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-217**

#### **Demande de Mme Carmen Boutin : panneau d'intersection du Chemin des Lacs et de la rue Réal-Boutin : Ministère des Transports**

Considérant qu'un panneau indiquant l'intersection du Chemin des Lacs et de la rue Réal-Boutin est inexistant;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande au Ministère des Transports l'installation dudit panneau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-218**

#### **Signataire entente : ponceau de M. Joël Fortier**

Considérant que l'embauche d'un ingénieur est devenu nécessaire dans le dossier de M. Joël Fortier;

Considérant que la Municipalité de Tingwick doit signer une entente avec M. Fortier quant au paiement dudit ingénieur;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'autoriser le maire, Réal Fortin et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Priorité voirie : M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis**

**La résolution numéro 2015-06-219**

Considérant que M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis désire connaître les priorités de la Municipalité de Tingwick en matière de voirie pour l'année 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu d'indiquer des travaux sur le rang 7 ainsi que sur la rue Ste-Marie pour un montant approximatif de 178 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2015-06-220**

**Entretien du passage piétonnier entre la rue Simoneau et Desharnais**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que du gravier soit épandu sur le passage piétonnier entre la rue Simoneau et la rue Desharnais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-221**

**Demande de soumission surfaçage de la rue Ste-Marie**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour le surfaçage de la rue Ste-Marie. Les soumissions devront être reçues avant 11h le vendredi 3 juillet 2015. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-222**

**Demande de soumission rechargement rang 7 chez M. Luc Morin et chez M. Mario Blanchet**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour le rechargement du rang 7 chez M. Luc Morin et chez M. Mario Blanchet. Les soumissions devront être reçues avant 11h le vendredi 3 juillet 2015. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-223**

**Demande pour l'entretien des branches 6 et 8 du cours d'eau Desrochers**

Considérant l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entrée en vigueur le 8 juillet 2009;

Considérant la demande d'intervention faite par la MRC d'Arthabaska suite à une inspection du secteur pour les branches 6 et 8 du cours d'eau Desrochers;

Considérant la problématique du mauvais écoulement des drains souterrains causant l'inondation des terres causé par d'importante accumulation de sédiments dans les cours d'eau;

Considérant la localisation des travaux sur les lots P-156 et P-157 du Canton de Tingwick propriété de M. René Labarre et Fermes des Trèfles inc.;

Considérant l'analyse faite par la MRC d'Arthabaska suite à une visite sur le terrain;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien sur le cours d'eau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu :

Que les membres du conseil de la Municipalité de Tingwick appuient la demande d'intervention faite par la MRC d'Arthabaska et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre des travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments.

Que l'intégralité des frais liés aux travaux soit répartis entre les propriétaires bordant le cours d'eau au mètre linéaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Mise sur pied de la Fondation Louise Charette;
- ✓ Héma-Québec : retire sa demande pour la collecte de sang du 21 juillet;
- ✓ Association canadienne pour la santé mentale Filiale de Québec : remerciement pour l'appui de la municipalité;
- ✓ Mutuelle des municipalités du Québec : ristourne de 3 395\$;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération concernant les usages dans l'affectation commerciale rurale du rang Saint-Louis Est et de la route 116 dans la Ville de Warwick;
- ✓ Comité de Bienfaisance : remerciement pour le don fait par la municipalité;
- ✓ Centre d'entraide Contact : rapport d'activité 2014-2015;
- ✓ La Fête nationale du Québec : subvention de 775\$;
- ✓ Réseau Biblio : félicitations pour l'amélioration de notre bibliothèque;
- ✓ Ministère des Transports : subvention de 343 720\$ accordée dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- ✓ Louissette Pellerin et Florimont Charland : remerciement suite aux marques de sympathies transmises par la municipalité;
- ✓ Héma-Québec : remerciement pour la gratuité de la salle suite à la collecte de sang;
- ✓ MRC d'Arthabaska : consultation sur le projet modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, concernant les usages dans l'affectation commerciale rurale de la route de la Grande-Ligne dans la Ville de Victoriaville;
- ✓ MRC d'Arthabaska : Règlement numéro 340 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait au Programme de détermination des cotes de crues du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Adoption;
- ✓ MRC d'Arthabaska : Règlement numéro 339 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à un commerce de vente et d'entretien d'équipements agricoles dans la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton : Adoption.

## **ADMINISTRATION**

**2015-06-224**

**Avis de motion : règlement #2015-357 amendant le règlement numéro 2014-349 relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux**

Le conseiller, Gervais Ouellette donne avis qu'un règlement portant le numéro 2015-357 amendant le règlement numéro 2014-349 relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux sera adopté à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Argent recueilli lors du marché aux puces : dons au Comité de bienfaisance pour les collations à l'école : 58.50\$  
La résolution numéro 2015-06-225**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a recueilli 58.50\$ lors du marché aux puces;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu de remettre cette somme au Comité de bienfaisance pour les collations à l'école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-226 Demande de commandite : Jeunes Ruraux : exposition annuelle (30\$)**

Sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick participe à la publication pour l'exposition annuelle des Jeunes Ruraux pour un montant de 30\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-227 Démission de M. Jean-Denis Hinse : remerciement**

Considérant que le 5 mai 2015, M. Jean-Denis Hinse a remis sa démission à titre de responsable de l'OTJ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu de transmettre une lettre de remerciement à M. Hinse pour l'excellent travail effectué pendant toutes ces années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-228 Autorisation pour le Club Tingwick : vente de boisson alcoolisée sur les terrains de la Municipalité de Tingwick**

Attendu que le Club Tingwick organise un évènement le 8 août 2015 sur le terrain appartenant à la Municipalité de Tingwick et situé au 1330, rue St-Joseph à Tingwick;

Attendu que ceux-ci procéderont à la vente de boissons alcoolisées sur ledit terrain;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le Club Tingwick à vendre des boissons alcoolisée sur leur terrain sise au 1330, rue St-Joseph à Tingwick le 8 août 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-229 Embauche de M. Pierre Charette à titre de concierge à la salle de l'OTJ**

Considérant que M. Jean-Denis Hinse a remis sa démission à titre de responsable de l'OTJ;

Considérant que la directrice générale, Chantale Ramsay sur autorisation du conseil a effectué l'embauche de M. Pierre Charette à titre de concierge de la salle de l'OTJ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'embauche de M. Charette.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-230 Classique des Appalaches : autorisation du droit de passage**

Attendu que l'évènement *La Classique des Appalaches* a été créé pour permettre aux cyclistes de l'est du Canada et du Nord Est des États-Unis d'allonger et de conclure la saison avec l'une des courses les plus difficiles en Amérique du Nord;

Attendu que les circuits de la *Classique des Appalaches* traverseront 14 municipalités les 19 et 20 septembre 2015;

Attendu qu'un tel évènement exige une bonne collaboration avec les municipalités touchées par l'évènement;

Attendu que pour assurer la sécurité de tous les participants et des bénévoles impliqués dans l'organisation, le Ministère des Transports (MTQ), doit obtenir l'autorisation des municipalités concernées dans le projet;

Attendu que des démarches seront ensuite faites avec le comité organisateur et les municipalités pour planifier l'évènement efficacement et de façon sécuritaire.

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu :

Que la Municipalité de Tingwick autorise le passage de cyclistes sur des portions de ses routes pour l'évènement *La Classique des Appalaches* les 19 et 20 septembre 2015;

Que la Municipalité de Tingwick s'engage à collaborer avec le comité organisateur de la *Classique des Appalaches* afin de planifier le bon déroulement de l'évènement;

Que la Municipalité de Tingwick mandate la directrice générale, Chantale Ramsay pour répondre aux questions du Ministère des Transports (MTQ), le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-231**

**Vacances de l'adjointe administrative, Marisol Rheault du 10 au 14 août inclusivement**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que l'adjointe administrative, Marisol Rheault soit autorisée à s'absenter du 10 au 14 août inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-232**

**Approbation du budget pour le camp de jour**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau et résolu d'approuver un budget de 1 000\$ pour le camp de jour 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-233**

**Demande de commandite : tire de camions et de tracteurs**

Considérant qu'une demande de commandite est faite concernant une tire de camions et de tracteurs qui aura lieu en septembre prochain;

Considérant que l'organisation de cette activité est faite par des bénévoles sur le terrain de la municipalité;

Considérant que suite à une vérification auprès de nos assureurs la municipalité pourrait assurer cet évènement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte à titre de commandite d'assurer l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Association des policières et policiers provinciaux du Québec : offre de participation à l'Almanach Aide-mémoire : publication  
La résolution numéro 2015-06-234**

Considérant que l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec offre à la Municipalité de Tingwick une publication dans leur Almanach Aide-mémoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la présente offre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-235**

**Demande de commandite : Régates de Bateaux de Carton des Trois-Lacs**

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu de remettre la somme de 500\$ pour l'activité de Régates de Bateaux de Carton des Trois-Lacs, toutefois si aucune équipe ne représente la municipalité la somme remise sera de 100\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-236**

**Achat module de jeux : CPE**

Considérant que la Caisse Desjardins a remis à 7 000\$ à la Municipalité de Tingwick pour aménager le parc du CPE;

Considérant que la Municipalité de Tingwick a demandé des prix pour deux modules de jeux «Arbre à bambins», un pour le CPE de Warwick défrayé par ceux-ci et l'autre pour le CPE de Tingwick et a reçu un prix de l'ordre de 11 633.70\$ plus les taxes applicables de Tech Sport;

Considérant que le CPE La Forêt Enchantée a également demandé des prix pour 2 modules «Arbre à bambins» et a obtenu un prix de 5 600\$ plus les taxes applicables de Tech Sport;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu de demander au CPE La Forêt Enchantée d'effectuer l'achat et de rembourser à ceux-ci la somme de 2 800\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-237**

**Demande de Place aux jeunes Arthabaska : demande de partenariat 18<sup>e</sup> édition**

Considérant que Place aux jeunes Arthabaska demande la somme de 250\$ pour la 18<sup>e</sup> édition de Place aux jeunes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-238**

**Demande du Bar Tingwick : autorisation aménagement et prolongation d'une terrasse temporaire pour les 6, 7, 8 et 9 août**

Considérant que le Bar Tingwick demande l'autorisation pour l'aménagement et la prolongation pour une terrasse temporaire les 6, 7, 8 et 9 août 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte

la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Bar Tingwick : demande de prolongation de musique jusqu'à 3h du matin les 11 juillet, 6, 7, 8, 9, 21 et 22 août 2015  
La résolution numéro 2015-06-239**

Considérant que le Bar Tingwick demande une prolongation de la durée de sa musique jusqu'à 3h du matin lors d'évènements qui auront lieu les 11 juillet, 6, 7, 8, 9, 21 et 22 août 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-240**

**Génératrice service incendie approximativement 1 000\$**

Considérant que la génératrice du service incendie est défectueuse et qu'il serait plus onéreux de la faire réparer que de s'en procurer une neuve;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Marc Ouellette à effectuer l'achat d'une nouvelle génératrice au coût approximatif de 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-241**

**Embauche coordonnateur et animateurs camp de jour**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois d'autoriser l'embauche d'un coordonnateur et de 3 animateurs pour le camp de jour 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-06-242**

**Tournoi de golf : Station du Mont-Gleason**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick participe au tournoi de golf de la Station du Mont-Gleason en étant partenaire d'un trou au coût de 300\$ et par l'achat de 2 billets pour le souper au montant de 70\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Le maire, Réal Fortin informe les citoyens présents qu'il y aura une séance spéciale le 15 juin prochain pour terminer de discuter des items qui non pas été discutés lors de cette présente séance. Un message par système téléphonique Sommun sera transmis à tous les citoyens. Les travaux de rénovation à la salle sont débutés.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Des questions sont posées sur les sujets suivants : rapport Brio, présence du brigadier lors d'une journée pédagogique, paiement des travaux de cour d'eau, responsabilité du Parc Linéaire versus la municipalité et les citoyens riverains, pourcentage idéal du surplus de la municipalité, achat module de jeux CPE, achat d'une génératrice pour les pompiers, embauche du concierge à l'OTJ, contrat de l'entretien des parcs municipaux, rechargement du rang 7 et possibilité de rechargement du rang 8.

**2015-06-243**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la présente séance soit levée. (20h30)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
Directrice générale  
Secrétaire trésorière

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin**  
Maire

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros :2015-06-206, 2015-06-208, 2015-06-209, 2015-06-210, 2015-06-211, , 2015-06-212, 2015-06-216, 2015-06-218, 2015-06-220, 2015-06-221, 2015-06-222, 2015-06-225, 2015-06-226, 2015-06-229, 2015-06-232, 2015-06-233, 2015-06-235, 2015-06-236, 2015-06-240, 2015-06-241 et 2015-06-242 .**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

**Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin, maire**

%%